



Précautions et recommandations pour un enseignement de l'EPS à distance.

- **Une situation qui perdure**
-qui génère des interrogations
- **La communication vers les élèves et le suivi de leurs activités**
- **Précautions quant aux conditions de pratique des élèves à la maison**
 - **Les objectifs**
 - **L'organisation du temps**
 - **Une pratique accompagnée**
- **Précautions quant à la conception de l'enseignement**

1. Une situation qui perdure

La crise sanitaire que traverse notre pays confronte de nouveau les professeurs à la nécessité de proposer à leurs élèves une continuité des activités et des apprentissages scolaires. Nous avons su relever collectivement ce défi il y a un an en proposant et partageant de nombreuses ressources toujours d'actualité. Les enjeux de santé publique sont importants. Il s'agit avant tout de maintenir chez tous nos élèves une activité physique.

Les propositions sont le plus souvent différenciées en fonction des niveaux de ressources et/ou de pratique des élèves, parfois en fonction des effets qu'ils en attendent. Elles sont disponibles sur le site ARIANE de notre académie sous l'onglet « continuité pédagogique », rubrique EPS : https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre

..... qui génère des interrogations

Nombreux toutefois sont ceux qui s'interrogent sur le niveau de leur responsabilité en cas d'accident pendant la pratique physique à la maison, dès lors qu'ils l'auront encouragée dans le cadre de la continuité pédagogique.

D'une manière générale, le travail scolaire réalisé par les élèves à la maison l'est sous la responsabilité de leurs parents. Cela n'exonère pas les professeurs de prendre toutes les précautions qui garantiront les conditions d'une pratique des élèves toute sécurité.

2. La communication vers les élèves et le suivi de leurs activités

Plus encore que dans un enseignement en présentiel, la clarté et la précision des consignes sont essentielles pour permettre à l'élève de s'engager en toute sécurité.

- Le professeur a-t-il bien précisé les objectifs poursuivis ?
- Ses consignes sont-elles suffisamment précises ? Par quels procédés s'assure-t-il de leur bonne compréhension par ses élèves ?
- Les consignes permettent-elles à l'élève d'adapter les paramètres de la tâche en fonction de ses propres niveaux de ressources ? Ces ressources ont-elles été évaluées précédemment ? L'élève dispose-t-il des repères nécessaires pour choisir son activité, évaluer son niveau de pratique et s'engager en toute lucidité ?
- Supports écrits ? Vidéos ?
- Le professeur est-il disponible pour accompagner ses élèves à distance et leur apporter des feed-back et un suivi de leur activité ?

Nous vous recommandons de privilégier dans toute la mesure du possible les voies institutionnelles de communication dont disposent les établissements. Ils sont respectueux du RGPD (règlement général de protection des données). En particulier, les images vidéo qui mettent en jeu les élèves ne peuvent transiter que par des canaux institutionnels.

Nous vous invitons à conserver une trace écrite et formalisée de la conception de l'enseignement proposé, des modalités de pratiques qu'il induit et de leur suivi. Comme en temps ordinaire, les parents, les élèves, les professeurs de la classe et le chef d'établissement doivent pouvoir les consulter à tout moment.

3. Précautions quant aux conditions de pratique des élèves à la maison

Les objectifs :

- S'assurer de leur clarté aux yeux des élèves et de leurs parents : il s'agit bien en tout premier lieu de maintenir chez les élèves une activité physique effective et régulière, qui leur permet d'éprouver le plaisir de pratiquer et l'envie de pratiquer à nouveau.
Prévoir en conséquence des modalités et des exercices différents selon les élèves, leurs ressources et leurs mobiles.
- Les temps d'activité physique ont également pour objet de permettre de contribuer aux objectifs généraux de l'EPS :
 - Développer sa motricité, ses ressources ;
 - S'approprier des outils et méthodes / Savoir se préparer et s'entraîner ;
 - Partager des règles / Exercer sa responsabilité au sein d'un collectif ;
 - Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ;
 - Accéder au patrimoine culturel (constitué par les activités sportives et artistiques).
- L'enseignement à distance peut s'avérer un excellent support pour prolonger l'enseignement déjà mis œuvre dans des perspectives telles que savoir s'échauffer, savoir s'étirer etc.

L'organisation du temps:

- Insérer les temps dédiés à la pratique physique dans l'emploi du temps quotidien et hebdomadaire de l'élève.
- Prévoir un temps et un volume d'activité raisonnables et raisonnés en cohérence avec les autres disciplines. L'équilibre de la semaine scolaire de l'élève passe souvent par une concertation au sein de l'équipe pédagogique de la classe autour du professeur principal.

Une pratique accompagnée:

- Rappeler les recommandations sanitaires liées à l'épidémie du « covid19 »
 - Gestes barrières
 - Rester le plus possible à la maison
 - En cas de sortie autorisée, ne pas s'éloigner du domicile et ne pas se regrouper
- Privilégier dans la mesure du possible une pratique physique accompagnée ou surveillée par un adulte, tout particulièrement pour les plus jeunes.

4. Précaution quant à la conception de l'enseignement

La conception d'un enseignement de l'EPS à distance nécessite les mêmes précautions que celle d'un enseignement en présentiel, certains aspects devant toutefois être plus approfondis en raison de l'absence du professeur pour guider l'élève au cours même de l'action :

Simplicité des dispositifs:

- Prévoir des dispositifs matériels qui restent simples et accessibles sans investissement financier.
- Anticiper une organisation matérielle de l'espace : un espace minimum dégagé, s'éloigner des portes et des meubles, entrouvrir la fenêtre pour ventiler la pièce.

Difficulté et complexité de l'exercice :

- Un choix d'exercices qui permet une pratique en toute sécurité.
- Des exercices différenciés dans un objectif d'accessibilité à tous.
- Une précision accrue des consignes sur la réalisation.
- Des repères simples et concrets qui pourront aider l'élève à contrôler ses gestes et ses postures, ou à gérer l'intensité de son effort.

Intensité énergétique :

- Veiller à engager les élèves dans des efforts raisonnés. Les challenges qui induisent la compétition et le dépassement de soi peuvent inciter les élèves à un engagement au-delà de leurs limites.